



FORMATION RADAR PASSERELLE

Texte de référence :

STCW 2010 - Tableau A-II/3

La formation au simulateur de radar permet d'assurer le quart selon les normes du Code STCW 95 - Tableau STCW 2010 A-II/3

Pièces à fournir :

- Avoir la visite médicale des gens de mer française en cours de validité
- Carte d'identité

Enseignement Simulateur de Radar : 16h

Assurer le quart en toute sécurité.

Niveau de connaissance nécessaire de base pour suivre le stage :

Avoir suivi :

Le cours théorique sur le radar ;

Le cours sur le règlement international pour prévenir les abordages en mer.

Programme du stage :

Mise en service, choix de l'échelle, principaux réglages.

Réglage et entretien de l'image.

Présentations relatives stabilisées et non stabilisée, nord et cap en haut.

Détermination du point.

Utilisation en anticollision : pointage, analyse d'un écho en mouvement relatif, route et vitesse relative, PRM (CPA) et TPRM (TCPA), route et vitesse surface, prédiction de manœuvre.

L'attestation de formation au Simulateur de radar est délivrée aux candidats ayant satisfait aux épreuves d'un examen final. Cet examen ne peut pas être présenté en candidat libre.